

Le lien de Vallery

LETTRE D'INFORMATION
OCTOBRE 2022



Agenda

► **11/11/22**

Cérémonie du 11 novembre - 9 h au monument aux morts

► **26/11/22**

Concert de la Sainte Cécile à 18h à la salle des fêtes

► **27/11/22**

Concert Choral'n Co à 14h30 à l'église

► **04/12/22**

Sainte Barbe des pompiers

► **09/12/22**

Spectacle de Noël des enfants

► **16/12/22**

Gouter des aînés

► **14/01/23**

Voeux du maire

L'actu en images



Repas de la Saint Jean



Concert dans les jardins en août



Projection du film "le jour de la nuit" sur le hibou grand duc

Le lien de Vallery

LETTRE D'INFORMATION
OCTOBRE 2022



L'édito du Maire

L'EAU, L'AFFAIRE DE TOUS !

L'été se termine à peine et incontestablement en dehors du sujet de l'Ukraine c'est bien celui de l'eau qui nous interpelle aujourd'hui. De l'eau, mais quelle eau ? Celle qui coule dans nos robinets ? Celle qui tombe du ciel ? La même bien entendu ! La même dont nous sommes tous coresponsables, particuliers, agriculteurs, industriels et collectivités.

Source de l'existence, quand elle vient à manquer, chacun, naturellement s'interroge.

Ce questionnement peut vite donner le vertige car l'eau étant liée au climat, à l'environnement et à l'écologie c'est de quantité comme de qualité que nous devons parler.

Le sujet interpelle aujourd'hui tous les pays du monde avec un caractère d'urgence plus ou moins partagé mais l'évidence s'impose désormais.

Les réponses cependant nous apparaissent comme très compliquées. Ce sont toutes nos habitudes quotidiennes et notre environnement qui seront à terme impactés : habitat, transport, chauffage, emploi, paysage, pratiques domestiques, jardinage, etc.

Avant d'arriver à nos robinets le précieux liquide doit d'abord être pompé hors du sous-sol puis analysé, traité contre les pollutions de tous types et distribué. Consommé et devenu eaux usées il doit alors être à nouveau traité pour enfin retrouver son milieu naturel, la rivière.

Le lien de Vallery

LETTRE D'INFORMATION
OCTOBRE 2022



L'édito du Maire

L'eau du ciel, quant à elle, ne tombe plus de manière régulière mais plutôt brutalement et en grandes quantités générant d'importants phénomènes de ruissellements et des inondations souvent spectaculaires succédant à de longues périodes de sécheresse.

C'est donc sur le fond de cette grande préoccupation que notre village entreprend cette année l'analyse et le bilan de notre station et de notre réseau d'assainissement pour envisager de les mettre aux nouvelles normes puisqu'il date maintenant de plus de 40 ans.

C'est également l'étude longue et compliquée du risque d'inondation dans Vallery qui se poursuit pour déboucher sur un programme d'actions qui devrait solutionner ce risque.

Toutes les solutions ne nous appartiennent pas. Le SIVOM, en charge du réseau d'eau potable gère de très lourds enjeux avec un phénomène récurrent de fuite qui représente près de 30% de la production sans compter les questions du traitement devenues de plus en plus compliquées devant les exigences de l'Agence Régionale de Santé.

Bien d'autres clés ne pourront venir que de l'Europe, de l'état ou des instances régionales et départementales mais une certitude demeure ; chacun d'entre nous doit s'interroger sur cet enjeu dans sa vie quotidienne comme dans sa vie professionnelle.

Tous impactés ! Tous concernés !

Le Maire,
Jean-François Chabolle

Entretien des berges de l'Orvanne



Si aujourd'hui la question des inondations d'une partie de notre village fait l'objet d'une étude de la part de l'EPAGE du bassin du Loing, il est prouvé depuis longtemps que l'entretien des berges compte de manière significative pour la prévention de ces inondations.

Lorsque la végétation des rives de l'Orvanne envahit à l'excès la rivière, elle crée un embâcle qui retient les déchets apportés par le fil de l'eau. Les apports supplémentaires dus au ruissellement par temps de pluie peuvent alors largement générer des débordements et des épisodes d'inondations.

Les habitants riverains de l'Orvanne sont tenus d'entretenir leurs berges en éliminant ces obstacles sans pour autant intervenir sur le fond du cours d'eau.

Ainsi, au-delà du plaisir de profiter dans son jardin de l'accès à la rivière c'est du sens de sa responsabilité vis-à-vis du risque hydraulique pour tous qu'il s'agit quand il faut passer un peu de temps à entretenir ses berges.

Jean-François Chabolle

Le look de Vallery

En dehors de leurs maisons ou de leurs terres les habitants de Vallery sont les héritiers responsables de l'histoire et du patrimoine de leur village. Son apparence mais également la construction de son futur dépendent assurément d'eux et cela suppose du sens de la responsabilité et du devoir.

Chacun connaît bien cette expression de «l'auberge espagnole» où l'on trouve ce que l'on a apporté. Eh bien ! je pense que la responsabilité et le devoir de chacun est d'apporter sa contribution à la beauté et à l'entretien de notre village. Nous sommes d'ailleurs sur ces sujets tous concernés.

Quelques exemples s'imposent : combien de haies s'aventurent trop loin sur le domaine public ? Combien de talus ou de banquettes enherbées devant les propriétés sont laissés sans entretien ? Plus préoccupant encore combien de murs construits en parpaings de ciment ne sont pas recouverts d'enduit alors que la législation y oblige ?

Certes, il faut parfois du temps pour achever de construire les propriétés et les finitions peuvent coûter cher.

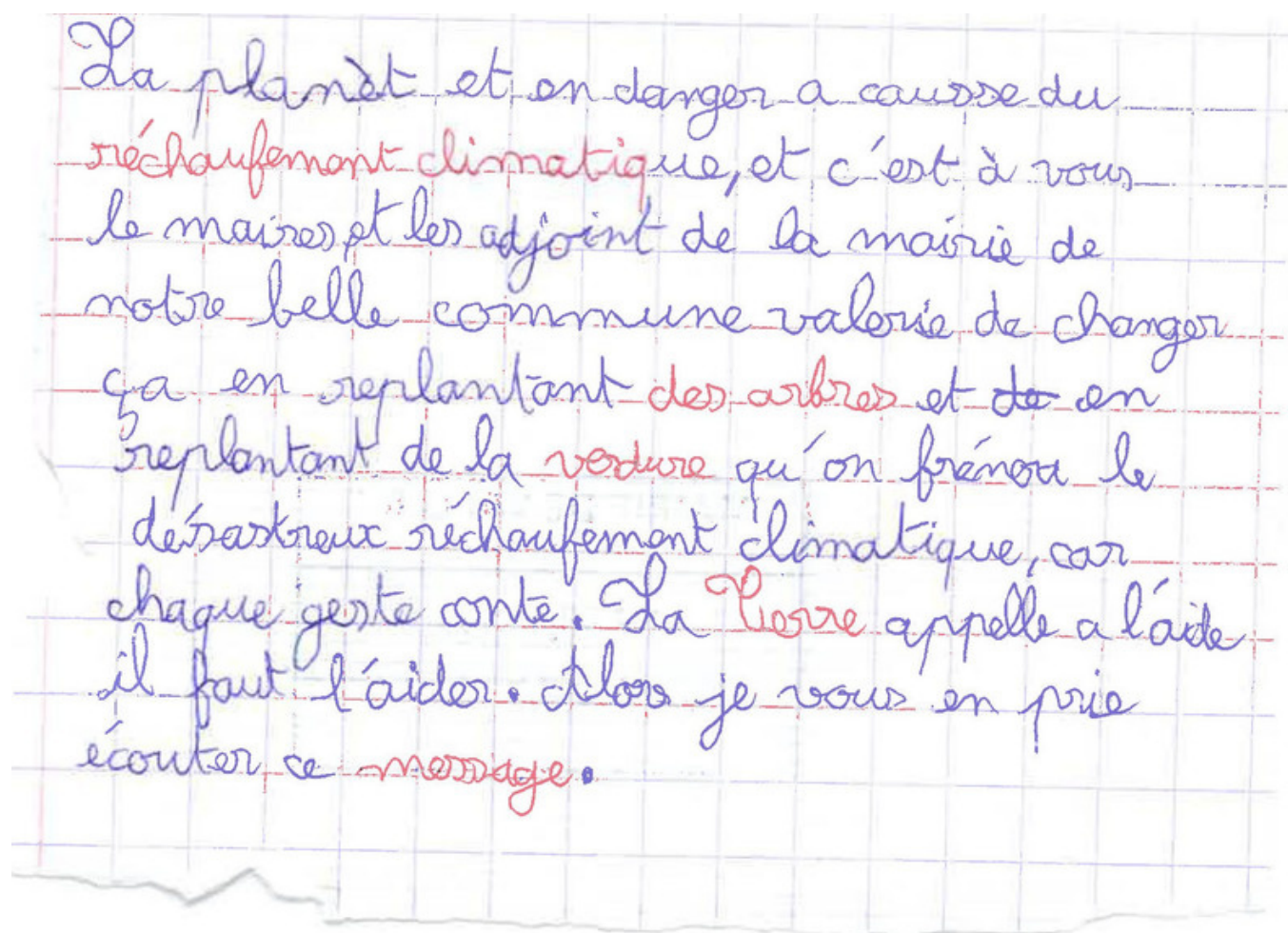
Certes, une haie qui dépasse un peu de sa limite peut même être plus jolie qu'une autre « rasée de trop près ». Certes, les fleurs des champs qui poussent sur les talus peuvent attendre une grande partie de la saison avant d'être coupées après qu'elles aient fané. Il est également certain que des propriétaires n'occupant jamais leurs logements ne peuvent contribuer à l'embellissement de Vallery. Mais le travail que chacun effectue devant chez lui est autant que notre employé communal peut éviter d'exécuter au profit des parties communes du village : places, cimetières, aires de jeux, zone d'activité etc... pour lesquels nous sommes obligés d'organiser une forme de priorisation qui ne peut satisfaire tout le monde.

Enfin je pense qu'un village dont les extérieurs des propriétés privées sont soignés représente une réelle attractivité et renchérit la valeur de chaque maison participant ainsi à l'amélioration de notre patrimoine commun.

Soyons ensemble responsables de notre patrimoine et de nos espaces naturels ! C'est ainsi me semble t'il que nous devons réfléchir à ce qui nous est commun.

Jean-François Chabolle

Un joli courrier d'enfant



Nous avons reçu en mairie il y a quelques mois le courrier d'un enfant qui nous interpellait sur la préservation de la nature à Vallery et notamment sur la question des arbres et de la forêt.

Je veux tout d'abord le rassurer. Il doit savoir qu'en France les bois et les forêts sont dans leur très grande majorité classés ce qui signifie qu'ils ne peuvent être supprimés. Ils peuvent bien entendu être exploités pour la production de bois de chauffage, de charpente ou de menuiserie mais ils ne peuvent en aucun cas changer de destination et devenir par exemple des champs de céréales.

Jean-François Chabolle

Ceci dit, les arbres d'ornement ou les arbres isolés au bord des routes ainsi que les sujets exceptionnels finissent par vieillir, s'abimer et mourir.

C'est ainsi que le chêne planté par le Grand Condé au 17^{ème} siècle dans la forêt du château s'est abattu il y a trois ans après plus de 350 ans de vie. Il ne fallait pas moins de dix enfants se tenant par la main pour en faire le tour. Vers 1990 nous avons abattu les tilleuls de la rue de l'église devenus trop vieux et trop fragiles pour les remplacer par de jeunes sujets aujourd'hui en pleine forme.

Cette année nous avons supprimé ceux de la cour de la mairie. Ils étaient également devenus trop fragiles et nous allons là également en replanter. Aujourd'hui nul ne peut rester indifférent à cette question posée innocemment et il nous appartient de veiller à ce que nos enfants n'aient pas à exprimer ce genre d'inquiétudes.



Jean-François Chabolle

Sainte Barbe des pompiers

The invitation card has an orange border and features a fire department logo in the top left corner. The title 'Sainte Barbe de Vallery' is written in a large, red, cursive font. Below it, the text 'Les Sapeurs-Pompiers de Vallery et l'ensemble de l'Amicale ont le plaisir de vous inviter à la Sainte Barbe' is centered. The date 'le dimanche 4 décembre 2022' is highlighted in red, followed by 'à 12h00 à la salle des fêtes de Vallery.' A menu section titled 'Au menu' lists several dishes: 'Soupe champenoise accompagnée de pièces cocktails', 'Tajine de volaille aux fruits secs et sa semoule parfumée', 'Pointe de Brie', and 'Verrine de tiramisu, coulis de framboises et spéculoos', with 'Vin, crémant et café inclus'. A 'Menu enfant' is also mentioned. At the bottom, there is a red box for 'Réservation obligatoire' with a deadline of 'au plus tard le 24 novembre 2022', a phone number, and an email address. A 'Cuisine & Vous' logo is on the right side of the menu.

 **Sainte Barbe de Vallery**

Les Sapeurs-Pompiers de Vallery et l'ensemble de l'Amicale ont le plaisir de vous inviter à la Sainte Barbe

le dimanche 4 décembre 2022 à 12h00 à la salle des fêtes de Vallery.

26€ *~ Au menu ~*

Soupe champenoise accompagnée de pièces cocktails
Tajine de volaille aux fruits secs et sa semoule parfumée
Pointe de Brie
Verrine de tiramisu, coulis de framboises et spéculoos
Vin, crémant et café inclus

Menu enfant ~ Burger, potatoes et mousse au chocolat ~ 8€

Réservation obligatoire
au plus tard le 24 novembre 2022

06 88 76 69 90
spvallery89@gmail.com

Cuisine & Vous

Vous êtes invités à fêter la Sainte Barbe avec l'Amicale des Sapeurs-Pompiers !

La Sainte Barbe, repas festif ouvert à tous les habitants, est un temps fort de l'année des Sapeurs-Pompiers.

C'est donc avec grand plaisir que nous espérons vous y retrouver pour partager un repas et une après-midi dans une ambiance conviviale !

Nous vous donnons rendez-vous **dimanche 4 décembre** à la salle des fêtes de Vallery à partir de 12h00 (**Réservation obligatoire avant le 24 novembre** pour une bonne organisation).

Si vous n'avez pas l'occasion de nous retrouver à la Sainte Barbe, c'est nous qui viendrons vous rencontrer lors de la traditionnelle tournée des calendriers.

Nous aurons le plaisir de vous distribuer le calendrier 2023 des pompiers de Vallery durant les week-ends de novembre.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement.

Les membres de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Vallery.



Réservations & informations (menus & tarifs) pour le déjeuner de la Sainte Barbe par e-mail **spvallery89@gmail.com** ou par téléphone **06 88 76 69 90**.

Le potager de Vallery

Depuis l'année dernière, sur le temps méridien, les élèves de Vallery ont mis en place un potager dans les Jardins de Vallery et cette année la récolte a été très bonne. Récolte qui continue depuis la rentrée, puisque durant les vacances, les enfants du centre de loisirs et certaines personnes anonymes, que nous remercions, en ont pris soin. Les enfants étaient heureux de pouvoir revenir chez eux avec le résultat de leur travail. Les animatrices sont également enchantées de pouvoir partager ce moment avec eux, de leur faire découvrir la croissance des végétaux, le lien entre la nature et l'assiette. Cette activité permet de sortir les enfants du contexte scolaire durant le temps méridien et leur apporte de la fierté. Suite à l'inauguration de l'année dernière, ils ont même pu partager cette activité avec leur famille confie Floriane Picon, responsable de l'activité.

Comme l'année dernière, les enfants feront don de quelques gros légumes aux Restaurants du Cœur.

Annie Ambermont



Brèves

PROJET ACHAT GROUPE DE FIOUL

Objectifs :

- L'achat groupé de fioul domestique permet une économie importante sur le budget chauffage des particuliers
- La présente étude déterminera la possibilité de commander 10000 à 20000 litres pour faire baisser les prix.
- Ce projet est proposé aux habitants de Vallery / La Justice / Chéroy qui s'engage simplement à honorer leur commande. Le paiement auprès du fournisseur est à prévoir par chèque à la livraison.
- La personne bénévole en charge de centraliser les commandes et négocier les prix ne tire aucun bénéfice personnel de cette négociation, qui se fait uniquement dans l'intérêt économique de tous.



Modalités :

Se rapprocher de la mairie de Vallery afin de compléter un formulaire de simulation de précommande de fioul.



PÉTITION

La pétition signée par de nombreux habitants de Vallery et envoyée à la CAF (Caisse d'Allocation Familiale du Val De Marne), propriétaire du bâtiment de la colonie de vacances que chacun connaît au cœur du village, a généré une réponse de la responsable du site.

Comme un écho à celle qu'elle nous avait faite lors de notre dernière démarche à la mairie elle a rappelé qu'elle était très volontariste pour cette vente et qu'elle restait attentive aux risques divers que peut représenter un bâtiment inoccupé et fermé depuis longtemps.

Aucune des visites de cette propriété n'a pour l'instant abouti et bien entendu le Conseil Municipal reste très attentif à l'avenir de ce bâtiment à fort enjeu.

Ateliers numériques gratuits

**Votre commune avec le soutien
de la Poste vous propose des
ateliers numériques gratuits**

4 ateliers de 3h



Au programme :

- ✓ **Découverte de la tablette numérique
et des e-mails**
- ✓ **Accès et utilisation d'internet en toute
sécurité**
- ✓ **Recherche d'informations & démarches
administratives en ligne**
- ✓ **Services en ligne La Poste**

**Pour plus d'informations et
vous inscrire à ces ateliers,
contactez votre mairie**



Les concerts de retour dans les jardins de Vallery

Absents depuis 2019, les concerts organisés par les Amis des Jardins de Vallery ont fait leur retour en juillet et août, pour la plus grande joie du public et des organisateurs.

Les groupes Appel d'Air le 30 juillet et la Route des Airs, le 6 août, ont réuni chacun, environ 400 personnes. Et c'est avec grand plaisir que les habitués sont venus en famille ou entre amis, retrouver ce lieu tant apprécié, pour partager un repas et passer une belle soirée musicale.



Les nouveaux venus ont évoqué « le fabuleux décor dans lequel se déroulaient les concerts » et un grand nombre d'entre eux ont apprécié l'esprit festif et très convivial.

Les Amis des Jardins vont maintenant travailler pour préparer une nouvelle saison, avec très certainement des nouveautés !





Concert à la salle des fêtes



A l'occasion de la sainte Cécile, l'Orchestre d'Harmonie du Gâtinais en Bourgogne organisera son traditionnel concert à Vallery.

Près de 40 musiciens dirigés par leur cheffe, Eloïse Michaut, vous accueilleront à la salle des fêtes de Vallery pour 1h de concert le **samedi 26 novembre 2022 à 18h**.

Le thème cette année : « L'Harmonie fait son cinéma » !

Tapis rouge, popcorn et musiques de film sont au programme avec, entre autres, Avatar, Dragons, Downtown Abbey, ou Les gardiens de la galaxie.

L'entrée est libre et le programme est adapté à tous les âges.

Concert à l'église



Un peu d'histoire



Louis-Marie LEVESQUE, comte De
La FERRIERE, lieutenant-Général
(1776 – 1834)

Grand militaire ayant participé à de grandes batailles sous Napoléon, notamment à Austerlitz et Iéna, le Lieutenant-Général a été nommé membre de la Légion d'Honneur, officier en 1807, commandant en 1808, grand officier en 1814 ; chevalier de l'Ordre de la Réunion en 1813 ; chevalier de l'Ordre impérial de la Couronne de Fer en 1814, baron, comte de l'Empire et chambellan de l'Empereur.

Sous la restauration, il fut nommé chevalier de Saint-Louis et inspecteur général de la cavalerie.

Ayant été gravement blessé par un boulet de canon lors d'une bataille, il a dû être amputé sur le champ de bataille de la jambe gauche.

La loi de retraite l'ayant atteint comme amputé, il reçut à cette époque la croix de commandeur de l'Ordre Royal militaire de Saint-Louis, en 1821, la grande croix de la légion d'Honneur en 1823, la grande croix de Saint Louis.

Sorti des rangs de l'armée, il voulait désormais fixer sa demeure dans le département de l'Yonne, où il avait acquis la terre de Vallery. Pendant douze années, il s'attache à faire le bien de sa commune et de son canton ; vivifiait le pays par ses travaux agricoles, employait sa fortune à faire travailler de nombreux ouvriers. Bon et généreux, il aida de ses conseils et de son appui

tous ceux qui s'adressaient à lui. D'un caractère brusque et emporté, d'un ton de parole empreint d'une certaine emphase, le général de La Ferrière, était cependant aimé de la population de Vallery. Il entamait volontiers la conversation avec les paysans, les tutoyait familièrement, et s'intéressait à leurs affaires ; A cause de la privation de sa jambe, il ne se promenait guère qu'à cheval dans la campagne.

Il fut nommé trois fois membre du Conseil Général de l'Yonne, la dernière fois en 1833, par le suffrage unanime des électeurs du canton de Chéroy.

Il succomba le 22 novembre 1834 à l'Age de 58 ans au château de Vallery.

Il fut enterré dans le cimetière contre le mur de la chapelle de la Vierge.

Le saviez-vous ?

Son épouse madame la Comtesse de la Ferrière, née Apolline Foullon de Doué, désirait vivement le faire inhumer et lui ériger un monument funéraire dans l'église même de Vallery ; les règlements de police et le peu de bonne volonté de M. Front, alors curé de la paroisse, s'y opposant, elle s'arrangea de rapprocher le plus possible de la dite église la dernière demeure de son cher époux défunt ; elle obtint du maire la concession de terrain contigu au pignon de la chapelle de la Vierge du côté regardant le nord.

Au décès de monsieur Front, le 8 mars 1847, la maison curiale alors fort vétuste fut laissée sans pasteur. Madame de la Ferrère saisit alors le conseil municipal afin d'obtenir à ses frais l'autorisation d'ouvrir une entrée dans l'église à la chapelle bâtie à la mémoire de son époux défunt et en contrepartie elle s'engagea, à subvenir à la dépense d'un presbytère.

Quant on fut en train de mettre en évidence la statue de monsieur le comte de la Ferrière, on excéda bien quelque peu les mesures prescrites mais personne ne s'en plaignit, et une fois de plus se trouva vérifié ce dicton : Ce que femme veut, Dieu le veut !

Joëlle Debraine

Le souvenir français

29 janvier 1871, la France vient de connaître en 194 jours, l'une de ses plus grandes défaites (69 ans avant la plus grande...) 120 000 soldats français morts au combat et 25 000 morts de la variole...Commence alors un long et macabre travail de recherche des corps, d'inhumation et finalement, de mémoire.

L'article 16 du traité de paix signé à Francfort le 10 mai 1871 mettant fin à la guerre de 1870-1871, stipule que « les deux gouvernements français et allemands s'engagent réciproquement à faire respecter et entretenir les tombes des soldats ensevelis sur leurs territoires respectifs », il prévoit aussi, l'annexion de l'Alsace et d'une partie de Lorraine.



Avec l'adoption de la loi française du 4 avril 1873, relative à la conservation des tombes des soldats morts pendant la guerre de 1870-1871, l'Etat achète les parcelles dans les cimetières communaux où se trouvaient déjà des tombes de soldats. Très vite en effet les communes avaient décidé de construire des monuments à la mémoire de leurs morts. Dans un contexte d'anticléricalisme, cette loi écarte l'Eglise de tout rôle mémoriel et de permet ainsi de forger l'identité républicaine des citoyens lors des inaugurations et des célébrations autour des nouveaux monuments et des cérémonies civiques.

Sans surprise c'est à un Alsacien, François Xavier Niessen, né dans le Bas Rhin en 1846, que revient en 1887, la création du « Souvenir Français ». Reconnue d'utilité publique en 1906, l'Association connaît un réel succès et compte 80 000 adhérents à la veille de la Première Guerre mondiale, y compris, (jusqu'en 1913), dans les territoires annexés en 1871 par l'Allemagne.

La « Grande Guerre » et ses pertes effroyables aurait dû donner tout son sens au Souvenir Français, mais la concurrence est telle avec l'Etat, les communes et surtout les associations d'anciens combattants, (En 1939, on estime à 6 millions le nombre d'adhérents de ces associations), que le Souvenir Français perdra « la maîtrise de la mémoire », qui était la sienne avant 1914....

Curieusement, il retrouvera à partir des années 70 et grâce à son intemporalité par rapport aux différents conflits (Seconde Guerre Mondiale, Indochine et Algérie), sa place et sa vocation : honorer la mémoire de tous ceux qui sont morts pour la France qu'ils soient Français ou étrangers. Ce devoir de mémoire se décline en trois verbes : entretenir, conserver, transmettre.

Entretenir, c'est, avant tout, prendre soin des monuments, des stèles, des tombes des soldats tombés pour la France (il y en a 2 à Vallery dans l'ancien cimetière), c'est aussi les fleurir lors des journées nationales de célébration, les relever, les rénover si besoin.

Conserver, c'est surtout veiller à ce que les journées de commémorations ne s'effacent pas des mémoires, faute de combattants... C'est donc y participer et y associer le plus possible de partenaires.

Transmettre, c'est par exemple, associer les enseignants au devoir de mémoire, financer des voyages scolaires à Arromanches, à Verdun, sur la Ligne Maginot, à Ouradour sur Glane, au camp du Struthof, rédiger des articles (comme celui que vous êtes en train de lire).

En 2022, l'association rassemble 200 000 adhérents dont 100 000 adhérents directs et 100 000 adhérents associés, regroupés dans 1 600 comités locaux.

Pour davantage de précisions, vous pouvez contacter le comité le plus proche de Vallery, celui de Champigny, présidé par Monsieur Pierre MARREC, ancien Maire de Saint Agnan. Son mail est : sf.comite-champigny@orange.fr, ou bien rendez-vous sur le site de la délégation de l'Yonne : <https://le-souvenir-francais.fr/delegation/yonne/>, présidée par Monsieur Richard NEUILLET.

Philippe Clatot



Comité des fêtes de Vallery

Le comité des fêtes de Vallery, association sous statuts loi de 1901, s'est donné pour but d'organiser des manifestations culturelles, festives ou sportives sur la commune de Vallery.

Pour cette fin d'année 2022 et après le vide grenier de septembre qui s'est tenu avec l'aide de l'amicale des sapeurs-pompiers de Vallery, nous prévoyons de **réunir des chorales pour une grande représentation** à l'église.

Celle-ci se déroulera le **dimanche 27 novembre à 14h30**.

Surveillez les affiches dans le village, vos Facebook ou panneaux-Pocket !

Le comité des Fêtes, c'est aussi :

- 2 cours de Taiki budo le lundi à 18h et 19h, adultes et enfants à partir de 6 ans
- 1 cours de Gym Douce le mardi à 18h30 pour toutes et tous
- La Bibliothèque ouverte le samedi matin de 10h à 12h

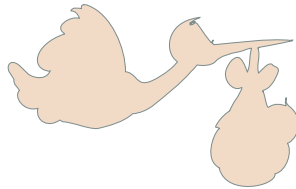
Nous sommes toujours en recherche de coup de main, d'idées et d'organisations nouvelles. **Alors Venez nous rejoindre sur ces différentes manifestations et activités !**

Que cela soit pour participer et/ou nous aider vous serez toujours les bienvenus !

Contact :

Jean-Pierre ALLEMAND 06 46 40 73 02

Etat civil



Naissances

Louis GORAN : 28/04/2022
Valentina FAYET : 27/05/2022
Soline VERET : 12/10/2022



Décès

Joël RAPILLY 09/04/2022 77 ans
Eliane BRACQ 07/05/2022 97 ans
Thierry DUAUX 06/06/2022 69 ans
Thérèse PAYEN 15/07/2022 93 ans
Françoise PASKO : 23/09/2022 71 ans



Mariage

Florian TEXIER et Cyrielle QUIBEL : 04/06/2022

Le lien de Vallery



HORAIRES D'OUVERTURE **DE LA MAIRIE**

**L'agence postale et la mairie
sont ouvertes
du mardi au samedi
de 9 à 12 heures.**



**Permanence du maire et des
adjoints, le mardi
de 10 à 12 heures
et sur rendez-vous**